

Conférence Générale des Juges Consulaires de France



Mission de représentation
et d'accompagnement
des juges consulaires

Depuis 1897



Un héritage d'expertise pour accompagner votre mission



Depuis plus de 125 ans, la Conférence générale des juges consulaires de France défend les intérêts de l'institution consulaire, renforce les actions des juges consulaires et œuvre au rayonnement de la justice économique.

Nos Missions

1

Promouvoir et défendre l'institution consulaire

Assurer sa notoriété et représenter les juges auprès des autorités, des milieux économiques et politiques, tant en France qu'à l'étranger.

2

Garantir des compétences d'excellence

Élaborer les critères d'accès à la fonction de juge, organiser des formations juridiques et procédurales, et fournir les outils nécessaires au développement des compétences.

3

Contribuer à l'évolution de la législation

Participer activement à l'élaboration des lois et règlements en étant force de proposition pour le développement du droit commercial.

4

Diffuser l'information et fédérer les membres

Concevoir des supports de communication, organiser des événements, et favoriser les échanges solidaires entre juges.

Un accompagnement adapté à vos besoins pour :

Renforcer votre expertise et progresser dans vos missions

En partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM), la Conférence contribue à l'élaboration des programmes de formation et au choix des intervenants (magistrat, avocat, universitaire) qui interviennent en binôme avec un juge consulaire. Dès leur élection, les juges bénéficient d'une formation initiale obligatoire, complétée tout au long de leur mandat par des sessions spécialisées et d'actualité juridique.

Appuyer vos jugements sur des ressources de référence

Pour répondre aux enjeux complexes des entreprises et des contentieux, la Conférence met à votre disposition des guides et documents créés par des commissions spécialisées. Ces ressources sont conçues pour renforcer vos décisions et harmoniser les pratiques des tribunaux.

Sécuriser l'exercice de vos fonctions

En cas de poursuites disciplinaires, une assurance couvre les frais de justice et d'avocat. La Conférence assure par ailleurs votre affiliation au régime général pour les risques liés à la responsabilité civile.

Partager les expériences pour renforcer l'expertise collective

Les réunions régionales et le congrès national annuel constituent des temps privilégiés d'échanges, de mise en cohérence des pratiques et de rencontres avec les autorités de tutelle.

Moderniser la justice face aux enjeux économiques

La Conférence conduit des réflexions stratégiques pour améliorer le fonctionnement des juridictions commerciales, en mettant l'accent sur :

- La prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté.
- Le droit comparé européen et les relations internationales.
- La digitalisation des tribunaux pour une justice plus efficace et moderne.

Un comité d'éthique à votre service

Des réponses confidentielles pour toutes questions déontologiques

Le comité propose des avis personnalisés, strictement confidentiels, afin d'assurer rigueur et transparence dans l'exercice de vos fonctions. Pour toute consultation, adressez votre demande à la présidence de la Conférence : contact@tribunauxdecommerce.org

Votre engagement reconnu

La Conférence honore votre dévouement

en vous décernant la **médaille des juges consulaires**. Elle récompense ceux qui ont contribué avec passion et engagement à la mission consulaire, soulignant leur rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la justice commerciale.



Espace numérique dédié

L'espace du juge

Simplifiez votre quotidien grâce à des outils performants.

Accédez à des formations en ligne, des bases de données, et des ressources pratiques pour optimiser vos décisions. L'Espace du Juge, c'est une plateforme conçue pour rendre votre activité plus fluide et efficace.

À découvrir sur : www.tribunauxdecommerce.fr

Services en ligne

À votre écoute

Des réponses rapides et personnalisées à vos questions.

Un doute ou une difficulté dans l'exercice de vos fonctions ? La Conférence est là pour vous. Contactez nos commissions spécialisées pour des réponses adaptées en moins de 48 heures. Chaque solution est confidentielle et conçue pour répondre précisément à vos besoins.

Pour les procédures collectives et amiables

difficultesdesentreprises@tribunauxdecommerce.org

Pour le contentieux

juridique@tribunauxdecommerce.org

Pour le numérique

numerique@tribunauxdecommerce.org

Contactez-nous dès aujourd'hui

Une équipe dédiée pour vous accompagner au quotidien.

Pour toute question générale ou besoin, nos équipes sont disponibles et prêtes à vous aider.

**Conférence Générale des
Juges Consulaires de France**

1 quai de Corse
75181 Paris Cedex 04
Tél. 01.44.32.83.47

contact@tribunauxdecommerce.org

